

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le 28 août 2013, à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 18h00.

Étaient présents :

Monsieur Yvon Tremblay, maire
Vacant, siège numéro 2
Vacant, siège numéro 3.
Monsieur Clarence Lévesque; conseiller au siège numéro 4
Monsieur Ghislain Lamarre; conseiller au siège numéro 5
Madame Julie Bérubé; conseillère au siège numéro 6

Était absent :

Monsieur Jean-Pierre Chouinard au siège numéro 1

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Yvon Tremblay, maire.

Madame Josée Simard, fait fonction de directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Ouverture de la séance.

La séance est ouverte à 18h00.

La directrice générale et secrétaire-trésorière constate et mentionne que l'avis de convocation a bel et bien été signifié le 21 août 2013 tel que requis par le Code Municipal à tous les membres du conseil municipal incluant ceux qui ne sont pas présents à l'ouverture de cette séance.

1308-11

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur Clarence Lévesque et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

3. Résultats de l'ouverture des soumissions du 28 août 2013 à 13h30 relativement à la fourniture de gravier tamisé.

1308-12

Considérant que sur les cinq (5) invitations transmises à des entrepreneurs, une seule soumission a été déposée et se détaille comme suit :

Les Entreprises D'Auteuil & Fils Inc. 6 990.00 \$ taxes en sus - soumission conforme.

Considérant qu'en vérifiant les coûts de ces opérations en 2012, le prix de la soumission est tout à fait raisonnable;

Il est proposé par madame Julie Bérubé et unanimement résolu d'accepter la soumission de « Les Entreprises D'Auteuil & Fils Inc. » en autant que l'entrepreneur respecte la clause particulière mentionnée au devis de soumission, laquelle mentionne que **les travaux doivent être terminés avant le 15 octobre 2013.**

4. Période de questions.

5. Clôture de l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Clarence Lévesque propose la levée de l'assemblée. Il est 18h06.

Yvon Tremblay,
Maire

Josée Simard,
Directrice générale et
secrétaire-trésorière